

SOMMAIRE

P.1 LE NOMBRE DE MISSIONS AUGMENTE EN 2014

P.2 LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS BAISSE EN 2014

P.2 UN QUART DES MISSIONS DURE UNE JOURNÉE

P.3 TOUTES CHOSSES ÉGALES PAR AILLEURS, LA DURÉE DES MISSIONS EST PLUS LONGUE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'INTERIM ET LA DURÉE DES MISSIONS EN 2014

FABIEN DUPUIS, DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES ET DE L'EVALUATION

LE NOMBRE DE MISSIONS AUGMENTE EN 2014

15,4 millions de missions d'intérim ont été réalisées en 2014, en hausse de 2,9% par rapport à 2013.

Le nombre de missions dans l'industrie augmente de 4,5% en 2014, après une baisse de 2,4% en 2013. Ce secteur représente 38,8% des missions intérimaires (+0,6 point par rapport à 2013) contre 17,5% de l'emploi salarié (cf. graphique 1).

Le secteur de la construction est surreprésenté au sein de l'emploi intérimaire : ce secteur, qui représente près de 7,9% de l'emploi salarié en 2014, concentre 13,7% des missions d'intérim. Le nombre de missions dans la construction baisse en 2014 (5,6%), comme en 2013 (3,7%).

Le nombre de missions réalisées dans le tertiaire augmente de 4,2% alors qu'il était en baisse continue depuis 2009 (-4,3% au total entre 2010 et 2013). Ce secteur représente près de 74% de l'emploi salarié. Au cours de l'année 2014, 47,0% des missions ont été

réalisées dans ce secteur contre 46,4% en 2013 et 46,1% en 2012. Le tertiaire est donc sous-représenté dans l'intérim par rapport à sa proportion dans l'emploi salarié total, le taux de recours à l'intérim s'établissant à 1,9% en 2014, contre 8,8% dans l'industrie et 7,2% dans la construction.

LA POPULATION DES INTÉRIMAIRES RESTE JEUNE ET OCCUPE MAJORITAIREMENT DES EMPLOIS D'OUVRIERS

La population des intérimaires est structurellement jeune, mais elle a tendance à vieillir (cf. graphique 2) : en 2014, la part des missions réalisées par les moins de 30 ans s'établit à 47,1%, contre respectivement 48,0% en 2013 et 49,2% en 2012. La proportion des intérimaires de 40 ans et plus augmente régulièrement depuis quelques années (26,7% en 2012, 27,7% en 2013 et 28,5% en 2014). En 2014, la population des intérimaires de 30 à 39 ans représente 24,4% (soit 0,1 point de plus qu'en 2014). Plus des trois quarts des intérimaires sont des ouvriers (cf. tableau 1).

En 2014, 15 400 000 missions ont été réalisées, soit une hausse de 2,9% par rapport à l'année précédente.

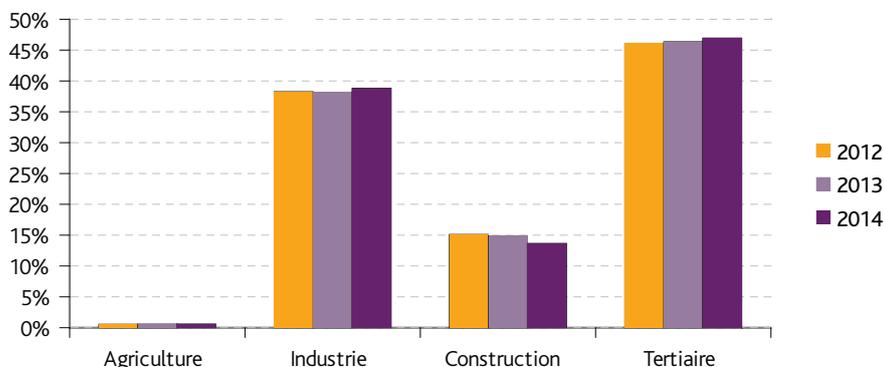
L'emploi intérimaire se caractérise par un nombre important de missions courtes (deux semaines au plus) dont la proportion a progressé : 83,3% en 2013 et 83,9% en 2014.

La durée moyenne des missions baisse en 2014 (8,5 jours contre 8,7 jours en 2013).

Celles effectuées par les femmes sont plus courtes que celles réalisées par les hommes. Les missions sont plus longues en moyenne dans la construction (12,2 jours) et dans l'industrie (9,6 jours) que dans le tertiaire (6,5 jours) et l'agriculture (7,6 jours).

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE PAR GRAND SECTEUR (EN %)



Lecture : En 2014, le tertiaire couvre 47,0% des missions, la construction 13,7%, l'industrie 38,8% et l'agriculture 0,6%.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

LA DURÉE DES
MISSIONS EST EN
MOYENNE DE :

8,5 JOURS

EN 2014

La part des employés augmente (15,4% en 2014 contre 14,9% en 2013, soit +0,5 point). La proportion des cadres et professions intermédiaires (6,6%) est en diminution de 0,2 point de 2013 à 2014.

En lien avec la prédominance des ouvriers, les salariés intérimaires sont majoritairement des hommes : en 2013 et 2014, ceux-ci ont réalisé plus de deux tiers des missions.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES INTÉRIMAIRES PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	2012	2013	2014
Cadres et Professions intermédiaires	7,4%	6,8%	6,6%
Employés	14,8%	14,9%	15,4%
Ouvriers qualifiés	35,7%	36,5%	34,9%
Ouvriers non qualifiés	42,1%	41,8%	43,1%

Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

UN QUART DES MISSIONS DURÉ UNE JOURNÉE

Le travail intérimaire se caractérise par une forte proportion de missions courtes (deux semaines au plus). Leur part a progressé passant de 83,3% en 2013 à 83,9% en 2014. La part des missions d'une journée poursuit sa progression depuis 2012. La part des missions d'une à deux semaines qui s'établit à 7,8% en 2014 reste stable par rapport à 2013 (cf. graphique 3). La part des missions d'une durée de moins d'une semaine augmente de 0,8 point par rapport à 2014 (45,9% en 2013 contre 46,7% en 2014).

On compte 25,3% de missions très courtes (une journée) et 21,4% de missions de 2 à 4 jours. Quant aux missions longues (plus de deux semaines), leur part est en diminution entre 2013 et 2014 (respectivement 16,7% contre 16,1%). Les durées moyennes des missions sont très hétérogènes selon les secteurs d'activité (cf. graphique 4).

En effet, en 2014, la proportion de missions durant moins d'une semaine s'établit à 58,5% pour le tertiaire, 40,3% pour l'industrie et 24,0% pour la construction.

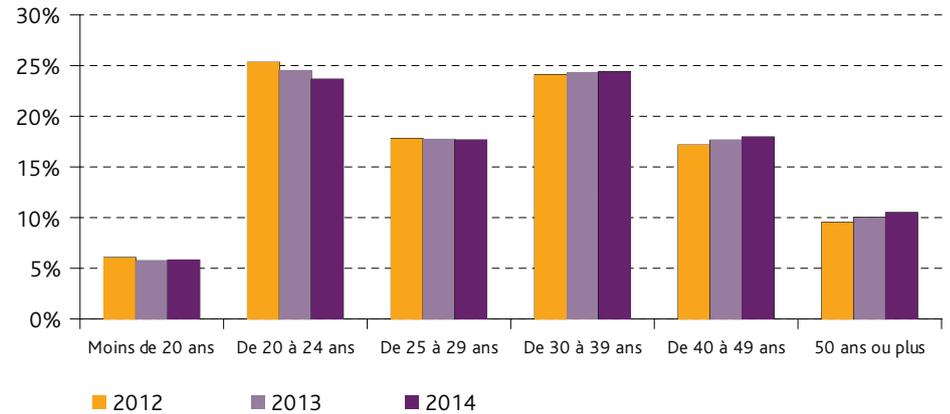
Les missions d'une seule journée sont beaucoup plus fréquentes dans le tertiaire (35,6%) et l'agriculture (28,9%) que dans l'industrie (18,8%) et la construction (8,4%). Quant aux missions longues (plus de deux semaines), leur part est plus importante dans la construction (31,6%) que dans l'industrie (16,6%) ou le tertiaire (11,2%).

LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS BAISSÉ EN 2014

La durée moyenne des missions poursuit sa baisse en 2014. Elle s'établit à 8,5 jours en 2014 après 8,7 jours en 2013 (cf. tableau 2). De 2013 à 2014, la durée moyenne des missions baisse dans l'industrie et la construction (respectivement -0,2 jour et -0,4 jour) et se stabilise dans le tertiaire

GRAPHIQUE 2

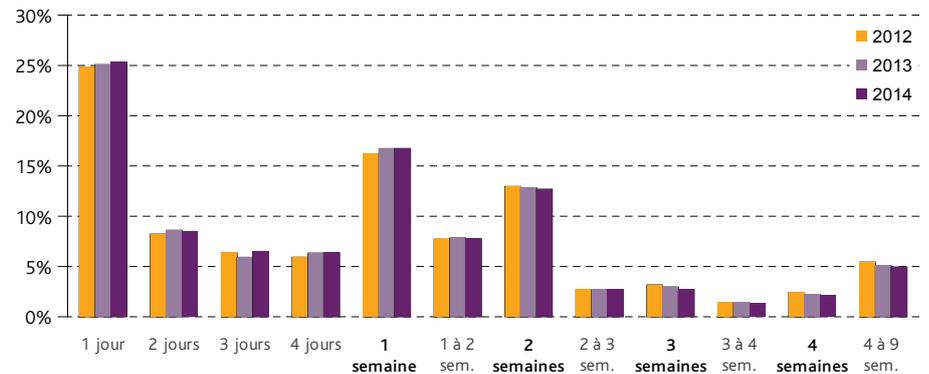
RÉPARTITION DES INTÉRIMAIRES SELON LEUR ÂGE (EN %)



Lecture : La proportion des 20 à 24 ans est passée de 25,3% en 2012 à 24,5% en 2013 et 23,7% en 2014.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

GRAPHIQUE 3

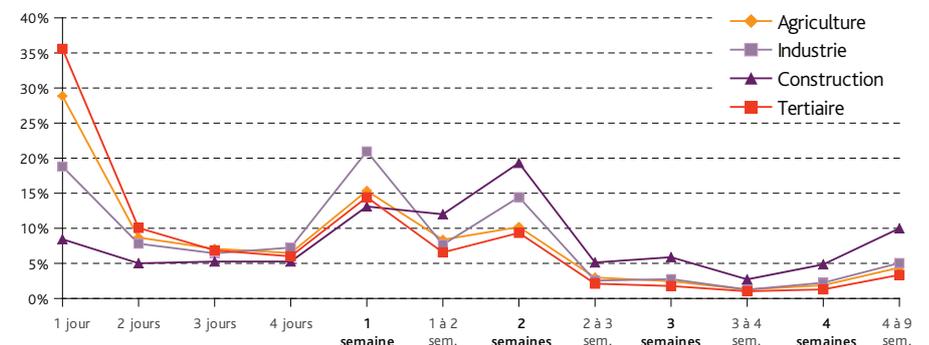
RÉPARTITION DES MISSIONS D'INTÉRIM SELON LEUR DURÉE (EN %)



Lecture : 8,5% des missions ont duré deux jours en 2014 contre 8,6% en 2013.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions Pôle emploi.

GRAPHIQUE 4

RÉPARTITION DE LA DURÉE DES MISSIONS D'INTÉRIM EN 2014 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)



Lecture : 35,6% des missions effectuées dans le tertiaire ont duré 1 seul jour
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

(6,5 jours) tandis qu'elle progresse légèrement dans le secteur de l'agriculture (+0,2 point). La construction demeure le secteur offrant les missions dont la durée moyenne est la plus longue.

Au sein de l'industrie, on relève d'importantes disparités selon les secteurs. Le secteur de

la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines » affiche la durée moyenne la plus élevée (23,2 jours). Il est suivi par « la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » et « la cokéfaction et le raffinage » (respectivement 17,9 jours et 16,9 jours).

TABLEAU 2

DURÉE MOYENNE DES MISSIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN JOUR)

	2012	2013	2014
Agriculture	7,8	7,4	7,6
Industrie	10,5	9,8	9,6
Construction	12,9	12,6	12,2
Tertiaire	6,7	6,5	6,5
TOTAL	9,1	8,7	8,5

Lecture : les missions effectuées en 2014, dans la construction ont une durée de 12,2 jours en moyenne.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi

A l'opposé, avec des durées moyennes respectives de 7,6 jours et 5,6 jours, les secteurs « fabrication d'autres produits industriels » et « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » ont des durées de missions sensiblement plus faibles que la moyenne dans l'industrie (9,6 jours).

Le tertiaire présente également de fortes disparités selon les secteurs. Avec des durées moyennes s'établissant respectivement à 16,5 jours et 13,3 jours, les secteurs « activités financières et d'assurance » et « information et communication » affichent des durées de missions plus longues que la moyenne du secteur (6,5 jours). A l'opposé, les missions effectuées dans les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » et « hébergement et restauration » durent nettement moins longtemps (respectivement 3,7 jours et 3,1 jours).

LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS RESTE LÉGÈREMENT PLUS ÉLEVÉE POUR LES HOMMES

En 2014, comme en 2013, la durée moyenne des missions effectuées par les femmes est plus courte que celles réalisées par les hommes : 7,9 jours contre 8,8 jours. Par rapport à 2013, cette durée moyenne baisse de 0,1 jour pour les femmes et de 0,2 jour pour les hommes. Comme les années précédentes, la part des missions d'une seule journée est plus importante pour les femmes (31,8%) que pour les hommes (22,7%).

Les missions courtes (2 semaines au plus) concernent 86,7% des femmes contre 82,7% des hommes. En revanche, 2,5% des femmes effectuent des missions de 9 semaines ou plus contre 2,2% des hommes. De 2013 à 2014, la part des missions d'une semaine effectuées par des femmes baisse de 0,1 point et celles effectuées par des hommes reste stable (17,2% en 2013 et 2014).

Les durées moyennes des missions ont diminué entre 2013 et 2014, dans toutes les tranches d'âge (cf. graphique 5). Sur cette période, la durée moyenne des missions exercées par les intérimaires âgés de 40 à 49 ans s'est contractée de 0,3 jour pendant que celles réalisées par les intérimaires de moins de 25 ans et ceux âgés entre 25 et 39 ans ont connu une baisse de 0,1 jour. La durée moyenne des intérimaires de 50 ans ou plus a baissé de 0,2 jour sur cette période.

En 2014, la durée moyenne la plus longue est celle concernant les 25 à 39 ans (9,1 jours), suivie par les 40 à 49 ans et les 50 ans ou plus (respectivement 8,8 jours et 8,2 jours). Durant cette année, avec une durée moyenne de 7,7 jours, les intérimaires de moins de 25 ans effectuent les missions les plus courtes.

SEULS LES CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ENREGISTRENT UNE HAUSSE DE LA DURÉE MOYENNE DE LEURS MISSIONS

De 2013 à 2014, les durées moyennes des missions des employés et des ouvriers qualifiés sont en baisse. La durée moyenne des missions accomplies par les ouvriers non qualifiés est stable sur cette période tandis qu'elle augmente pour les cadres et les professions intermédiaires. (cf. tableau 3).

En 2014, la durée moyenne la plus courte est celle des missions effectuées par les employés : 6,9 jours, en baisse par rapport à 2013. Dans cette catégorie socioprofessionnelle les missions durent en moyenne plus longtemps pour les femmes (7,6 jours) que pour les hommes (5,7 jours).

La durée moyenne des missions accomplies par les ouvriers non qualifiés est de 7,3 jours en 2014.

Les ouvrières non qualifiées affichent des durées de missions légèrement plus courtes que celles de leurs homologues masculins (7,1 jours en moyenne contre les 7,3 jours pour les hommes).

TABLEAU 3

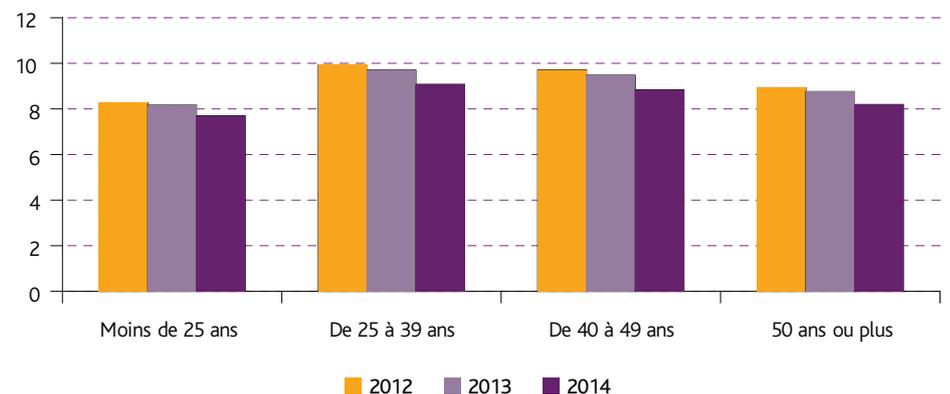
DURÉE MOYENNE DES MISSIONS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE* (EN JOUR)

	2012	2013	2014
Cadres et professions intermédiaires	12,5	12,5	12,7
Employés	7,3	7,1	6,9
Ouvriers qualifiés	10,9	10,3	10,0
Ouvriers non qualifiés	7,7	7,3	7,3
TOTAL	9,1	8,7	8,5

*5,7% de catégories socioprofessionnelles non renseignées en 2012, 6,3% en 2013 et 5,6% en 2014.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

GRAPHIQUE 5

DURÉE MOYENNE DES MISSIONS PAR TRANCHE D'ÂGE (EN JOUR)



Lecture : La proportion des 20 à 24 ans est passée de 25,3% en 2012 à 24,5% en 2013 et 23,7% en 2014.
Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

Les ouvrières qualifiées continuent d'effectuer des missions plus courtes que celles des ouvriers : 8,4 jours contre 10,3 jours en 2014 pour une durée moyenne globale de 10,0 jours. Entre 2013 et 2014, la durée moyenne des missions effectuées par les ouvriers qualifiés baisse de 0,3 jour.

Les cadres et professions intermédiaires effectuent les missions les plus longues avec une durée moyenne de 12,7 jours en 2014 et de 12,5 jours en 2013. Dans cette catégorie, la durée des missions des hommes est supérieure de 2,5 jours à celle de leurs homologues féminins.

TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS, LA DURÉE DES MISSIONS EST PLUS LONGUE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

« Toutes choses égales par ailleurs », il est possible de mesurer l'impact des caractéristiques de l'intérimaire et du secteur sur la probabilité d'effectuer une mission longue (c'est-à-dire une mission de plus de deux semaines). Ainsi, une femme a une probabilité légèrement inférieure à celle d'un homme de faire une mission longue (cf. graphique 6).

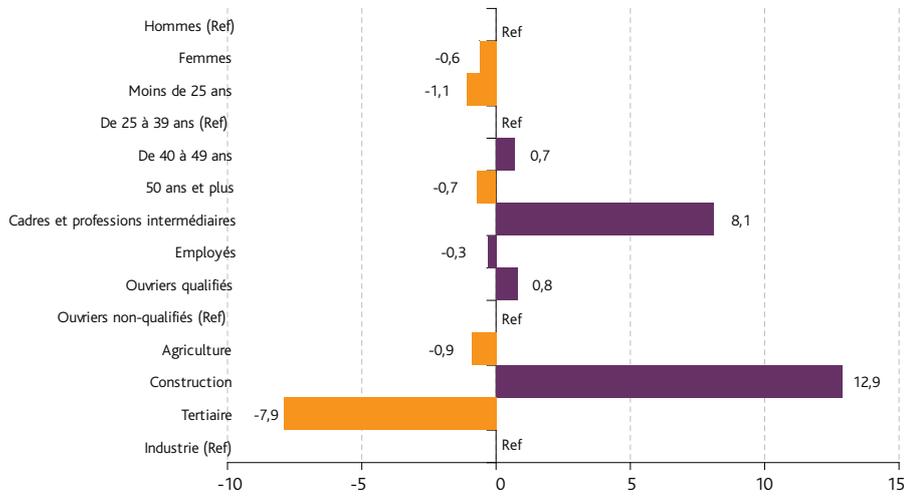
L'âge est également faiblement discriminant. La probabilité de réaliser une mission longue est un peu plus faible pour les intérimaires de moins de 25 ans que pour ceux âgés de 25 à 39 ans (respectivement 18,6% contre 19,7% pour la référence des 25 à 39 ans).

Les cadres et les professions intermédiaires comme les ouvriers qualifiés ont une probabilité plus élevée d'effectuer une mission longue que les ouvriers non qualifiés. La probabilité d'effectuer une mission longue est la plus faible dans le tertiaire (11,8%, soit -7,9 points de différence avec l'individu de référence), tandis qu'elle est plus élevée dans la construction (32,6%, soit +12,9 points d'écart à la référence de l'industrie).

GRAPHIQUE 6

PROBABILITÉ D'EFFECTUER UNE MISSION LONGUE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INTÉRIMAIRE ET DU SECTEUR (ÉCARTS EN POINTS À LA RÉFÉRENCE)

Le modèle de la régression logistique estime « toute chose égale par ailleurs » la probabilité de faire une mission longue selon les caractéristiques de l'intérimaire et du secteur. Il permet d'étudier la relation entre « effectuer une mission longue » et les variables explicatives que sont le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité.



Source : Déclarations mensuelles des contrats de missions, Pôle emploi.

Profil de référence : La mission de référence est une mission réalisée dans le secteur de l'industrie par un homme dont l'âge est compris entre 25 et 39 ans, en tant qu'ouvrier non qualifié. Ainsi la probabilité de réaliser une mission longue pour le profil de référence est de 19,7%. En 2014, toutes choses égales par ailleurs, l'écart de probabilité de réaliser une mission longue pour un intérimaire travaillant dans le secteur de la construction par rapport à celui qui travaillerait dans l'industrie est de 12,9 points. Ainsi, sa probabilité est de 32,6 % de réaliser une mission longue contre 19,7% pour l'individu de référence qui travaille dans l'industrie.

LES DISPARITÉS RÉGIONALES SONT MARQUÉES

Les deux régions affichant les durées moyennes de missions les plus élevées sont l'Alsace et Midi-Pyrénées, avec respectivement 10,4 jours et 10,0 jours (cf. carte). Ceci s'explique par un taux de recours important du secteur industriel à

l'emploi intérimaire. Elles sont suivies par les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes (9,8 jours chacune).

A l'inverse, la Basse-Normandie affiche la durée moyenne des missions la plus faible (7,0 jours), suivie par les régions Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon (respectivement 7,3 jours et 7,5 jours).

SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Les données transmises chaque mois par les établissements de travail temporaire (ETT) sont recueillies par Pôle emploi dans un Système d'Information spécifique. Ces informations permettent notamment d'estimer les durées des missions d'intérim. Le fichier mensuel issu de cette base ne contient pas le nombre d'heures travaillées au cours de chaque mission mais une date de début et une date de fin de mission. Cependant cette date de fin d'activité n'est pas renseignée lorsque l'établissement de travail temporaire ne la connaît pas encore au moment où il transmet les données à Pôle emploi. Le mode de calcul de la durée de missions prend en compte cette contrainte. L'étude présentée ici porte sur environ 15 394 000 missions ayant une date de fin repérée en 2014. Ce segment des fichiers exploités par Pôle emploi représente selon les mois de l'ordre de 70% à 80% du volume mensuel global des missions déclarées par les ETT. Comme pour le calcul des indicateurs mensuels publiés par Pôle emploi, les samedis, dimanches et jours fériés sont exclus pour évaluer la durée des missions. En conséquence, dans cette étude, 5 jours correspondent à une semaine, 10 jours à 2 semaines...

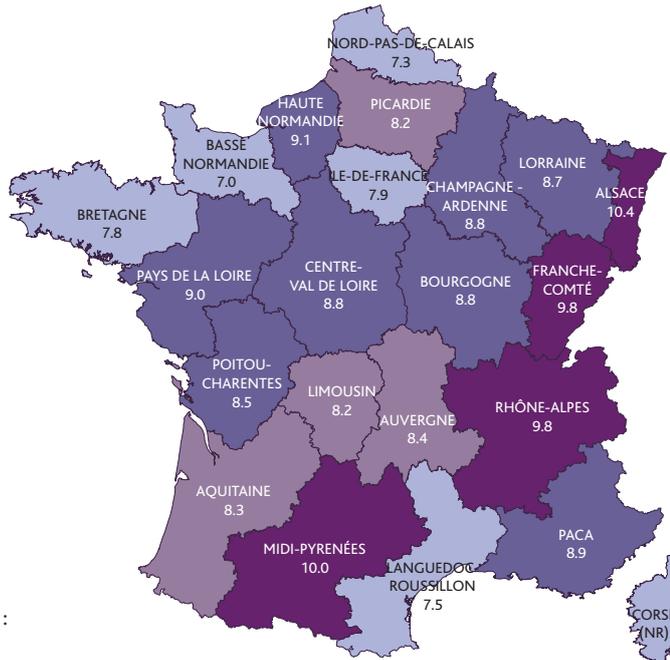
Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoss.

CARTE

DURÉE MOYENNE DES MISSIONS EN 2014 PAR RÉGION (EN JOUR)

FRANCE = 8,5 jours

- Plus de 9,5 jours
- 8,5 jours à moins de 9,5 jours
- 8,0 jours à moins de 8,5 jours
- Moins de 8,0 jours



Directeur de la publication : Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction : Stéphane DUCATEZ

Réalisation : Service communication Siège



EN SAVOIR PLUS

Eclairages et Synthèse N° 04, juin 2014, « l'intérim et la durée des missions en 2013 »